



Conseil du développement industriel

Vingt-neuvième session

Vienne, 9-11 novembre 2004

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

COOPÉRATION SUD-SUD

Rapport intérimaire du Secrétaire général

Le présent rapport présente les faits nouveaux intervenus et les mesures prises à l'égard de la coopération Sud-Sud, en application de la résolution GC.10/Res.4.

Introduction

1. Dans le cadre des efforts que déploie la communauté internationale pour réaliser les objectifs fixés en matière de développement, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, le rôle joué par la coopération technique entre les pays en développement est un fait universellement reconnu. Comme l'a indiqué la Conférence générale dans sa résolution GC.10/Res.4, la coopération Sud-Sud ne remplace pas mais complète la coopération Nord-Sud.

2. Les activités de coopération Sud-Sud menées par l'ONUDI ont reçu une nouvelle impulsion depuis l'adoption de la résolution GC.10/Res.4 par la Conférence générale, qui a reconnu l'importance que cette résolution revêtait pour l'Organisation. Actuellement, les activités que mène l'Organisation dans le domaine de la coopération Sud-Sud sont axées sur la promotion des investissements et les sources d'énergie renouvelables, l'accent étant mis en particulier sur les projets concernant les ressources énergétiques en milieu rural.

3. Le *Rapport annuel 2003* (IDB.28/2, chap. IV.G) contient des informations générales sur l'importance que revêt la Conférence internationale de Tokyo sur le

développement de l'Afrique (TICAD) pour les activités de coopération Sud-Sud menées par l'ONUDI.

I. MODALITÉS

A. Coopération triangulaire

4. Depuis la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud qui s'est tenue à Marrakech (Maroc) du 10 au 19 décembre 2003, le Groupe des 77 met l'accent sur l'intérêt de la coopération triangulaire, qui consiste en particulier à mettre à contribution les compétences et les institutions des économies émergentes, avec l'appui financier des pays développés et des organisations internationales en faveur des pays en développement. Les paragraphes qui suivent illustrent cette forme de coopération.

Centre Asie-Afrique de promotion des investissements et de la technologie

5. Le concept de coopération Asie-Afrique est le fruit des travaux de la TICAD II, tenue en 1998. Depuis lors, grâce à un financement du Gouvernement japonais, l'ONUDI apporte son soutien au Centre Asie-Afrique de promotion des investissements et de la technologie, en vue de promouvoir les investissements et le transfert

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

de technologie de l'Asie vers l'Afrique. Le Centre est un réseau de partenariats qui joue un rôle pivot dans l'exécution de divers programmes par les agences africaines de promotion des investissements et les associations de chefs d'entreprises, ainsi que par les agences asiatiques de promotion des investissements extérieurs. Il encourage et aide, d'une part, ses partenaires africains à faire connaître en Asie les possibilités d'investissement en Afrique, et d'autre part, ses partenaires asiatiques à mieux faire prendre conscience des possibilités d'investissement offertes par l'Afrique et à traduire l'intérêt qu'ils portent en général pour le continent en projets d'investissement concrets. Ainsi, les programmes du Centre comportent, entre autres, l'initiative asiatique relative aux possibilités d'investissement en Afrique, la promotion sur le Web de profils de projets d'investissement et d'analyses sectorielles, des séminaires sur les investissements dans de grandes villes asiatiques, des ateliers (initiative "tout sauf les armes", loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique, système généralisé de préférences, crédits carbone dans le cadre du mécanisme pour un développement propre), des missions d'enquête et d'affaires en Afrique, la mise en relation en vue de l'organisation de tête-à-tête entre entreprises et le suivi des programmes relatifs aux délégués.

6. À la fin de juillet 2004, le projet avait déjà eu un impact important et il ne cesse de prendre de l'ampleur:

- Huit pays africains et cinq pays asiatiques étaient desservis par le Centre, et deux autres étaient en passe de l'être;
- Des voyages d'affaires ont été organisés en Afrique pour plus de 230 hommes et femmes d'affaires en vue de l'organisation de plus de 1 000 tête-à-tête pour examiner les possibilités en matière de commerce et d'investissement;
- Plus de 2 200 hommes et femmes d'affaires d'Asie et d'Afrique se sont rencontrés pour examiner les possibilités en matière de commerce et d'investissement;
- Vingt-quatre séminaires ont jusqu'ici été organisés sur les investissements à l'intention de 907 hommes et femmes d'affaires dans six pays asiatiques en vue de promouvoir les possibilités d'investissement en Afrique;
- Le site Web du Centre a reçu plus de 196 500 visites pour recherche d'informations;
- Plus de 465 profils de projets d'investissement et 45 analyses sectorielles ont été promus en Asie.

Système régional d'accréditation et de certification, de normalisation et de promotion de la qualité (Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA))

7. Comme suite au succès du programme qualité de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) financé par l'Union européenne, l'ONUDI élabore actuellement, en collaboration avec les huit pays de l'UEMOA, un programme pilote sous-régional de restructuration et de mise à niveau du secteur industriel pour permettre à l'Afrique de l'Ouest de faire face aux conséquences de l'établissement d'une zone de libre-échange ("Accord de partenariat économique") avec l'Union européenne avant le 1^{er} janvier 2008. Ce programme de mise à niveau du secteur industriel démarrera au Sénégal où l'Agence française de développement a alloué plus d'un million d'euros à l'ONUDI pour son exécution. Grâce à un financement de l'Union européenne, ce programme devrait être étendu aux autres pays de l'UEMOA. L'ONUDI exécutera ces activités de restructuration et de mise à niveau du secteur industriel en tirant parti de l'expérience qu'elle a acquise en Tunisie et dans d'autres pays d'Afrique du Nord, qui fourniront à présent des experts pour le programme en Afrique de l'Ouest. Il s'agit là d'un exemple intéressant de coopération triangulaire.

B. Transfert de technologie du Sud

8. L'ONUDI continue de procéder au transfert d'un certain nombre de technologies mises au point dans le Sud dans le cadre de programmes et de projets essentiellement financés par le Sud. À ce jour, des institutions chinoises et indiennes s'emploient activement à promouvoir leurs technologies.

Sources d'énergie renouvelables (Chine)

9. En 2004, le Centre international de Hangzhou pour les petites centrales hydroélectriques a poursuivi son programme de coopération Sud-Sud relatif aux sources d'énergie renouvelables. Une des réalisations marquantes du programme a été le deuxième séminaire organisé conjointement avec l'ONUDI sur la coopération entre les pays en développement dans le domaine des petites centrales hydroélectriques, qui s'est tenu en Chine en avril 2004 et qui a regroupé 22 participants de 12 pays africains, 3 participants de deux pays arabes, 29 participants de cinq pays asiatiques et un participant d'un pays d'Amérique latine. Le programme de coopération Sud-Sud a porté également sur la formation d'ingénieurs africains aux divers aspects des petites centrales hydroélectriques. Les hauts responsables du Centre ont effectué des

missions techniques consultatives en République populaire démocratique de Corée et au Soudan et d'autres missions de ce type sont prévues.

Énergie de la biomasse (Inde)

10. L'ONUDI continue de promouvoir le transfert des techniques de gazéification de la biomasse mises au point au Centre de recherche de l'Institut d'études scientifiques de Bangalore. Des mesures concrètes ont été prises en 2004 pour créer des unités de démonstration pilotes dans le cadre de deux projets: un parc des sources d'énergie renouvelables à Kasama (Zambie) dont l'installation est prévue avant décembre 2004, et un système de gazéification de la biomasse à Cocodrilo (Cuba) dont l'installation est prévue au premier trimestre de 2005. Des experts cubains et zambiens ont reçu une formation au Centre.

Logements bon marché (Chine, Inde)

11. L'ONUDI continue de promouvoir et de transférer les données d'expériences, les compétences et les techniques de fabrication de la Chine et de l'Inde, y compris la promotion des investissements et le renforcement des capacités dans le domaine de la production de nouveaux matériaux pour la construction de logements bon marché dans certains pays africains.

C. Renforcement des institutions en vue de promouvoir la coopération Sud-Sud

Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication (Inde)

12. En coopération avec le Gouvernement indien, l'ONUDI a créé le Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication en vue d'aider les pays en développement à améliorer leur performance technologique dans les domaines de la fabrication, de la productivité, de la qualité et de la compétitivité, en faisant progresser les techniques de fabrication et en promouvant la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et l'établissement de partenariats aux fins du développement durable.

Centre international de promotion de la technologie à Shenzhen (Chine)

13. L'ONUDI a créé le Centre international de promotion de la technologie à Shenzhen en vue du développement durable en coopération avec le Gouvernement chinois et le Groupe de Shenzhen sur l'énergie pour répondre aux préoccupations des pays en développement concernant la mise au point, le transfert et la diffusion des technologies liées à l'énergie et à l'environnement, notamment la recherche de technologies, le financement, la formation et les systèmes de réseaux d'information. Le Centre offrira un

cadre précieux pour promouvoir le transfert de technologie et les partenariats de coopération, le dialogue sur les politiques, l'échange de données d'expérience, la diffusion d'informations et l'établissement de liens de coopération Sud-Sud et Nord-Sud entre les entreprises dans le domaine des technologies.

Centre international chinois de coopération économique et technique (CICETE)

14. L'ONUDI aide le CICETE à renforcer la coopération économique et technique entre les pays en développement (coopération économique entre pays en développement (CEPD) et coopération technique entre pays en développement (CTPD)) dans les domaines suivants: a) mise à niveau du réseau d'information CEPD/CTPD chinois grâce à la création d'une base de données sur les technologies et produits pratiques et les services de systèmes; b) mise au point d'un système d'enseignement et d'apprentissage à distance en vue de fournir des informations et d'offrir une formation dans certains domaines des technologies; c) réalisation d'une enquête et d'une étude sur le développement de programmes de démonstration CTPD et formulation d'une recommandation sur les mesures à prendre.

Centre international de promotion des technologies des matériaux (Chine)

15. L'ONUDI a créé le Centre international de promotion des technologies des matériaux en coopération étroite avec le Gouvernement chinois et la China Building Materials Academy en vue de servir de tremplin pour les nouvelles technologies et l'innovation dans le domaine des nouveaux matériaux, afin de combler l'écart entre la demande, les besoins du secteur industriel en nouvelles technologies et les technologies existantes. Le Centre aidera les pays en développement, d'une part, à améliorer leur performance technologique dans le secteur des matériaux industriels, qui a des incidences dans plusieurs secteurs, et d'autre part, à promouvoir la coopération internationale et le transfert de technologie aux fins du développement industriel durable.

China Online

16. UNIDO Exchange est un partenaire fonctionnel et technique à part entière du projet China Online, mené conjointement avec les autorités chinoises et des entreprises internationales, en coopération avec le bureau extérieur de l'ONUDI et le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de Beijing. Le projet favorisera la mise en place d'un partenariat ciblé Sud-Sud entre les petites et moyennes entreprises (PME) chinoises et les PME d'Afrique, d'Asie et du Pacifique et d'Amérique latine et des Caraïbes.

17. L'Afrique dispose désormais d'un cadre de coopération Sud-Sud en faveur des pays les moins avancés (PMA), depuis l'adoption de l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique. Cette initiative de l'ONUDI, élaborée en collaboration avec la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI), le secteur privé africain, les communautés économiques régionales africaines et le secrétariat du NEPAD, a été approuvée le 7 juillet 2004 par les chefs d'État africains en tant que composante du NEPAD sur le développement industriel durable. La coopération Sud-Sud avec un continent où se trouve la majorité des PMA peut être abordée de deux manières: entre les sous-régions africaines et entre les communautés économiques régionales africaines et les blocs économiques d'Asie et d'Amérique latine.

II. COOPÉRATION AVEC LES AUTRES ORGANISMES

18. Conformément avec la résolution GC.10/Res.4 de la Conférence générale, l'ONUDI a également resserré ses liens de coopération Sud-Sud avec plusieurs institutions internationales et organismes des Nations Unies.

A. Programme des Nations Unies pour le développement

19. UNIDO Exchange est un mécanisme de promotion des investissements dans le cadre de la coopération Sud-Sud qui favorise les partenariats d'entreprises par l'intermédiaire de son portail international. Il va centraliser les connaissances dans le domaine de l'industrie et jouer un rôle d'intermédiaire neutre sur l'Internet. À cet égard et à la demande du Groupe spécial TICAD du PNUD, l'ONUDI a conçu et mis en place un mécanisme de mise en réseau interrégional entre l'Afrique et l'Asie, appelé TICAD Exchange. Ce réseau permet de promouvoir de manière ciblée les offres et les demandes de coopération de l'Afrique en

Asie et vice-versa. Parallèlement, TICAD Exchange favorise la promotion des entreprises africaines et asiatiques dans le monde grâce à son lien intrinsèque avec le réseau mondial UNIDO Exchange.

B. Autres organismes

20. Compte tenu de sa contribution à cette importante initiative de coopération Sud-Sud, l'Organisation a été invitée à prêter son appui à la mise en place fonctionnelle et technique de la chambre de commerce Afrique-Asie, qui deviendra un cadre institutionnel essentiel et une institution interrégionale d'appui et d'intermédiation favorisant les contacts entre les entrepreneurs africains et asiatiques.

21. Les liens de coopération ont encore été resserrés avec d'autres organismes comme le Centre Sud à Genève, le Secrétariat du Groupe des 77, la Conférence des chambres de commerce et de l'industrie des pays en développement membres du Groupe des 77, le Programme mondial CNUCED/PNUD sur la mondialisation, la libéralisation et le développement humain durable et le Fonds d'affectation spéciale Perez-Guerrero.

22. Lors de la Conférence internationale sur les énergies renouvelables, tenue en juin 2004 à Bonn (Allemagne), l'Organisation a poursuivi ses discussions avec le Fonds d'affectation spéciale Perez-Guerrero en vue de l'exécution d'un programme conjoint sur l'évaluation des besoins en matière de technologie, dans le prolongement de l'initiative qu'elle a lancée au Sommet mondial pour le développement durable en 2002.

III. MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL

23. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note du présent document.